



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE BENOÎT XVI
À SON EXCELLENCE LA BARONNE
HENRIETTE JOHANNA CORNELIA MARIA VAN LYNDEN-LEIJTEN,
NOUVEL AMBASSADEUR DES PAYS-BAS PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

*Palais Apostolique de Castel Gandolfo
Vendredi 2 octobre 2009*

Madame l'ambassadeur,

Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume des Pays-Bas près le Saint-Siège. Je voudrais vous exprimer ma gratitude pour les vœux que vous me transmettez de la part de la Reine Béatrice. Pour ma part, je vous prie de bien vouloir transmettre à Sa Majesté mes salutations cordiales et l'assurer de mes prières constantes pour tout le peuple de votre nation.

Dans un monde toujours plus étroitement interconnecté, les relations diplomatiques du Saint-Siège avec les Etats offrent de nombreuses opportunités de coopération sur des questions mondiales importantes. A cet égard, le Saint-Siège apprécie ses relations avec les Pays-Bas et se réjouit de pouvoir les renforcer toujours plus encore à l'avenir. Votre pays, en tant que membre fondateur de la Communauté économique européenne, et siège de nombreuses institutions juridiques internationales, est depuis longtemps au premier plan des actions en vue de renforcer la coopération internationale pour le bien supérieur de la famille humaine. C'est pourquoi la mission que vous vous apprêtez à accomplir est riche d'opportunités, en vue d'une action commune pour promouvoir la paix et la prospérité à la lumière de la volonté du Saint-Siège et des Pays-Bas d'aider la personne humaine.

La défense et la promotion de la liberté est un élément clé dans tout engagement humanitaire de ce type et un élément sur lequel le Saint-Siège et le Royaume des Pays-Bas attirent fréquemment l'attention. Toutefois, il faut comprendre que la liberté doit être enracinée dans la vérité – la vérité

sur la nature de la personne humaine – et elle doit être orientée vers le bien des personnes et de la société. Au cours de la crise financière des douze derniers mois, le monde entier a pu constater les conséquences de l'individualisme exacerbé, qui tend à favoriser la poursuite égoïste des avantages personnels reçus, au détriment d'autres biens. Une profonde réflexion a eu lieu sur la nécessité d'une approche éthique solide des processus d'intégration économique et politique, et davantage de personnes reconnaissent aujourd'hui que la mondialisation a besoin d'être orientée vers l'objectif du développement humain intégral des personnes, des communautés et des peuples, et non pas façonnée par des forces mécaniques ou déterministes, mais par les valeurs humanitaires ouvertes à la transcendance (cf. *Caritas in veritate*, n. 42). Notre monde a besoin de « retrouver le vrai sens de la liberté, qui ne réside pas dans l'ivresse d'une autonomie totale, mais dans la réponse à l'appel de l'être » (*ibid.*, n. 70), d'où la conviction du Saint-Siège à l'égard du rôle irremplaçable des communautés de foi dans la vie publique et le débat public. Tandis qu'une partie de la population des Pays-Bas se déclare agnostique ou même athée, plus de la moitié d'entre elle professe le christianisme, et le nombre croissants d'immigrants qui suivent d'autres religions rend plus nécessaire que jamais pour les autorités civiles de reconnaître la place de la religion dans la société des Pays-Bas. Un signe que c'est précisément ce qu'accomplit votre gouvernement réside dans le fait que les écoles religieuses reçoivent un soutien de la part de l'Etat et à juste titre dans votre pays, car ces institutions sont appelées à apporter une contribution importante à la compréhension réciproque et à la cohésion sociale, en transmettant les valeurs qui sont enracinées dans une vision transcendante de la dignité humaine.

A cet égard, les familles fondées sur la base d'un mariage stable et fécond entre un homme et une femme, sont encore plus fondamentales que les écoles. Rien ne peut égaler ou remplacer la valeur pour la formation, de grandir dans un environnement familial solide, en apprenant à respecter et à encourager la dignité personnelle des autres, en acquérant la capacité d'« accueil chaleureux, rencontre et dialogue, disponibilité généreuse, service désintéressé, profonde solidarité » (*Familiaris consortio*, n. 43; cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, n. 221) – en bref, apprendre à aimer. D'autre part, une société qui encourage des modèles alternatifs de vie domestique au nom d'une prétendue diversité, est susceptible d'accumuler des situations sociales qui ne conduisent pas au développement humain intégral (cf. *Caritas in veritate*, n. 44; 51). L'Eglise catholique dans votre pays est désireuse de jouer son rôle dans le soutien et la promotion d'une vie familiale stable, comme la Conférence des évêques des Pays-Bas l'a déclaré dans son récent document sur la pastorale des jeunes et de la famille. Je souhaite sincèrement que la contribution catholique au débat éthique soit entendue et prise en compte par la société des Pays-Bas, afin que la noble culture qui distingue votre pays depuis des siècles puisse continuer à être reconnue pour sa solidarité avec les pauvres et les personnes vulnérables, sa promotion de la liberté authentique et son respect pour la dignité et la valeur inestimable de toute vie humaine.

Votre Excellence, formant les meilleurs vœux pour le succès de votre mission, je vous assure de la disponibilité des divers bureaux de la Curie romaine dans l'accomplissement de votre mission.

J'invoque cordialement sur vous, sur votre famille et sur tout le peuple du Royaume des Pays-Bas, une abondance de Bénédiction de Dieu.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°44 p.4.*

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana